



Rapport d'activité 2021

Impressum

Rédaction

Ökostrom Schweiz, Nadine Baumgartner

Photos

Photo de couverture: agrino Remetschwil (AG); page 3: Sarah Laura Hauenstein;
page 7: Biogasanlage Tom Schnyder, Uttewil (FR); page 8: Pierre Derouliers (La Baroche Sàrl, JU);
page 14: Victor Anspach (Biogas-Tankstelle Müller, Thayngen, SH);
page 17: Victor Anspach (Kleinanlage Gerber); page 19: Deborah Scharfy (Loorenhof, Dietikon, ZH).

Graphisme

Pur Kommunikation AG, St.Gallen

Impression

Vögeli AG, Langnau im Emmental

© 2022



La norme la plus élevée en matière d'éco-efficacité.
Les produits imprimés Cradle to Cradle Certified™ sont
fabriqués par Vögeli AG. Sauf reliure.

Cradle to Cradle Certified™ is a certification mark licensed
by the Cradle to Cradle Products Innovation Institute.

Inhalt

| | | | |
|------------------------------------|----|--------------------------------------|----|
| Avant-propos du président | 4 | Développement du marché et recherche | 14 |
| Direction | 5 | Politique et participations | 18 |
| Services centraux | 6 | Comité directeur et collaborateurs | 21 |
| Bureau Suisse Romande | 8 | Ökostrom Schweiz en bref | 22 |
| Secteur de la protection du climat | 10 | Fleco Power | 23 |
| Prestations de services | 12 | | |



Avant-propos du président

Après une longue attente, nous avons enfin pu fêter notre 20^e anniversaire en 2021. 20 ans! Que de choses ont changé. À l'époque, les agriculteurs qui possédaient des installations de biogaz étaient encore des visionnaires et étaient traités comme des personnes un peu à côté de la réalité. Aujourd'hui, nous sommes des propriétaires de projets de protection climatique appréciés et nous occupons une position importante, notamment sur le plan politique, dans la lutte contre le changement climatique.

Ainsi, nos collaborateurs œuvrant dans le domaine de la politique travaillent d'arrache-pied à l'élaboration du nouveau modèle d'encouragement après la rétribution du courant injecté et ils ont pu tirer un bilan positif en 2021 : en plus des contributions aux investissements de 60 % au maximum, les installations de biogaz existantes (qui sortent du SRI) ainsi que les nouvelles installations de biogaz pourront recevoir des contributions aux coûts d'exploitation par kWh.

Au cours de l'année sous revue, le comité directeur s'est prononcé en faveur d'un soutien encore plus prononcé de la part d'Ökostrom Schweiz pour la production de biogaz à base d'engrais de ferme à l'avenir et il a également décidé d'élaborer une stratégie en matière de biométhane. L'épuration du gaz pour l'injection dans le réseau ou pour l'utilisation comme carburant suscite un grand intérêt, comme le montre un projet déjà lancé à Kirchberg (BE). La première station-service à biogaz agricole de Suisse a été mise en service à la fin de l'année à Thayngen (SH). Les membres d'Ökostrom Schweiz peuvent bénéficier de l'expérience acquise dans le cadre de ces projets.

Les choses bougent également à l'interne de l'organisation : nous optimisons les services aux membres avec un portail lancé en automne. L'introduction est prévue pour le printemps 2022. Le chiffre d'affaires d'Ökostrom a encore augmenté et nous travaillons sur une marque de produit pour le biométhane issu d'installations de biogaz suisses.

Dans toutes nos activités, nos membres sont au centre de nos préoccupations et, dans les 20 prochaines années, nous nous efforcerons de développer à la fois notre savoir-faire et notre réseau afin de pouvoir le mettre à la disposition des exploitants d'installations de biogaz agricole existantes et futures.

Michael Müller
Président



« Nous restons
actifs, y compris pour
les 20 prochaines
années. »

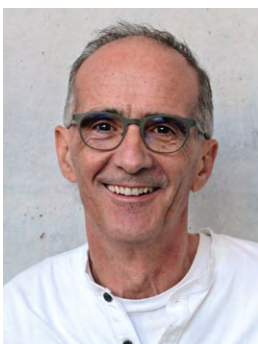
Direction

Le télétravail n'a pas eu d'impact négatif sur nos activités. Le chiffre d'affaires a de nouveau augmenté. Après des années de travail pour l'obtention du label Gold Standard, un premier paiement a pu être effectué aux membres se trouvant dans le Gold Standard. A ce stade, pratiquement tous les membres ont reçu des paiements pour la réduction des émissions de CO₂ et nous sommes en mesure de garantir qu'ils continueront à en recevoir. Pour la première fois, un remboursement a été versé aux membres actifs.

En 2021, 13 séances de la direction et une séance de la direction élargie avec tous les chefs de secteur ont eu lieu. Le comité directeur s'est réuni 6 fois pour des séances ordinaires et deux ateliers d'une demi-journée ont été consacrés à la stratégie biométhane. Il a été décidé que la gérance se lancerait dans la commercialisation de certificats de biogaz pour les membres qui souhaitent injecter du biogaz (méthane épuré) dans le réseau ou exploiter une station-service. Une plateforme de commercialisation sera mise en place à cet effet. En outre, Ökostrom Schweiz propose un accompagnement aux porteurs de projets, de la conception du projet à la mise en service. Une autre décision stratégique importante a été prise par le comité directeur durant l'exercice: pour des raisons politiques, le développement futur d'installations de biogaz agricole ne devra se faire qu'avec des installations de biogaz utilisant principalement de la biomasse agricole.

L'évènement de jubilé, un moment fort

L'évènement du jubilé, qui avait été reporté, a finalement pu avoir lieu le 3 novembre. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour visionner le film d'anniversaire réussi. Ce film comprend une rétrospective des 20 dernières années de notre coopérative et rend hommage aux pionniers.



Après une intervention de Christine Badertscher, conseillère nationale (Verts, Berne), Adrian Aebi de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Reto Burkard de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et Frank Rutschmann de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) ont discuté avec la conseillère nationale PDC Priska Wismer des

défis que la politique continue de lancer aux installations de biogaz. Nous avons été particulièrement heureux d'entendre la déclaration de Reto Burkard, chef de la section Politique en Suisse (OFEV): «S'il y avait autant de courage et d'esprit pionnier dans la politique climatique que chez Ökostrom Schweiz, nous serions déjà bien plus avancés.»

Les principales réalisations

Les résultats obtenus en 2021 peuvent être résumés comme suit:

- Premier versement d'une ristourne aux membres actifs
- Mise en place d'une solution de remplacement pour le système de rétribution de l'injection (SRI) qui arrive à échéance
- Premiers contrats de préemption signés par des fournisseurs de gaz pour des certificats de biogaz, élaboration du premier contrat producteur
- Augmentation constante des quantités de co-substrats coordonnés
- Augmentation constante des performances de réduction des émissions de CO₂
- Premier versement Gold Standard
- Filiale Fleco Power bien établie dans le secteur en tant qu'entreprise d'approvisionnement en énergie indépendante

Changements organisationnels

Albert Meier devient le nouveau chef du secteur Politique et participations. Fabienne Thomas, la responsable précédente, se réoriente et rejoint aee suisse, l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Fabienne restera disponible pour le lobbying politique dans le cadre d'un mandat de 30%. Ronan Bourse, responsable du Bureau Suisse Romande, intègre la direction. La formation initiale et continue est désormais rattachée au secteur Prestations de services. La direction de ce domaine est assurée par Melanie Gysler. La direction élargie a été dissoute.

Le chiffre d'affaires est en constante augmentation.

Les quantités coordonnées de co-substrats ont fortement augmenté. Ces prochaines années, l'un des principaux axes d'activité sera le cadre juridique garantissant la poursuite de l'exploitation des installations existantes et des nouvelles installations supplémentaires (qui fonctionnent principalement avec des substrats agricoles), ainsi que la suppression des obstacles liés à l'aménagement du territoire. En 2022, nous continuerons à défendre les intérêts de nos membres et de la production d'énergie renouvelable grâce à notre équipe compétente et motivée. Vous trouverez les détails de chaque domaine dans les pages suivantes, rédigés par les chefs de secteur.

Stefan Mutzner
Gérant

« Notre stratégie repose sur la concentration et le développement du marché. »

Services centraux

Le travail des bureaux est de plus en plus digitalisé. La production d'électricité des membres a de nouveau fortement augmenté.

L'effectif des membres a légèrement augmenté en 2021. 16 nouveaux membres nous ont rejoints – dont 3 installations qui sont déjà productrices d'électricité. Quelques membres passifs n'ont pas poursuivi leurs projets et ont donc résilié leur adhésion. La production d'électricité des membres actifs, y compris des donateurs, a augmenté pour atteindre 168 GWh (2020 : 161 GWh).

Nouvelle adresse du bureau de Berne

Le 1er mai 2021, nous avons transféré notre bureau de Berne d'Ostermundigen vers Kiesen. Nous pouvons ainsi répondre aux besoins croissants en matière de production d'énergie renouvelable à partir de biogaz agricole sous forme d'électricité, de carburant et de combustible. Ce site nous permet également d'élargir nos prestations de laboratoire dans le domaine de la biomasse à des fins techniques. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le rapport du secteur Prestations de services (p. 12). Outre le bureau de Kiesen, nous sommes toujours bien représentés au niveau régional dans toute la Suisse avec le Bureau Suisse Romande et le bureau de Winterthur.

Personnel

En février 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir Rolf Lösch dans notre équipe. Il est responsable de la division Conseil aux membres. À la fin de l'année, Fabienne Thomas a cédé son siège au sein de la direction à Ronan Bourse, chef de secteur Suisse romande, et Albert Meier a repris la direction du secteur Politique. Nous comptons désormais 20 collaborateurs, soit l'équivalent de 13.7 postes à temps plein (2020 : 13.0).

Statistiques des membres 2021

| Statut | État au 31.12.2020 | Nouveaux | Passage à actif (-) | Passage à passif (-) | Passage à donateur (-) | Changement de actif (+) | Changement de passif (+) | Changement de donateur (+) | Sorties | État au 31.12.2021 |
|--------------------|--------------------|----------|---------------------|----------------------|------------------------|-------------------------|--------------------------|----------------------------|---------|--------------------|
| Membres actifs | 108 | 3 | | 0 | 0 | | 2 | 0 | 0 | 113 |
| Membres passifs I | 37 | 13 | 2 | | 0 | 0 | | 0 | 4 | 44 |
| Membres passifs II | 1 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 1 | 0 |
| Donateurs | 9 | 0 | 0 | 0 | | 0 | 0 | | 1 | 8 |
| Total | 155 | | | | | | | | | 165 |



« Le coup d'envoi de notre nouveau « portail pour les membres » a été donné. »

Portail pour les membres

Cet été, nous avons lancé le projet « Nouveau portail pour les membres ». L'espace membre du site internet et l'outil en ligne seront réunis dans un portail moderne pour les membres. L'échange de données et d'informations entre les membres et le bureau d'Ökostrom Schweiz sera ainsi simplifié et plus efficace. En outre, la collecte et l'archivage des documents permettront d'améliorer le service fourni à nos membres tout en visant une facilité d'utilisation maximale. De même, les bases seront créées pour nous permettre de prendre de nouvelles orientations pour l'avenir. Le lancement de la première version du nouveau portail est prévu pour le printemps 2022.

Le coronavirus reste à l'ordre du jour

La pandémie de coronavirus nous a également accompagnés en 2021. Aujourd'hui, tous nos collaborateurs sont habitués à utiliser tout type de moyen de communication et le télétravail est devenu une routine. Cela nous a également permis d'avancer dans notre processus de digitalisation.

*Manuela Schälchli
Responsable des services centraux*

Bureau Suisse Romande

2021 a de nouveau été, comme l'année précédente, l'année de naissance de nouvelles installations importantes en Suisse romande. Les trois mises en service ont été une réussite et les objectifs de production ont même été dépassés. Avec ces nouvelles installations de grande taille et la dynamique de développement de ces deux dernières années, la Suisse romande prend de plus en plus de place au sein de la coopérative Ökostrom Schweiz. La production d'électricité des membres romands a fortement augmenté.

Les rassemblements peuvent à nouveau avoir lieu

Les assouplissements temporaires des mesures anti-coronavirus nous ont permis d'organiser quelques rassemblements des membres au niveau régional et cantonal en 2021. Ces rencontres sont toujours très appréciées par les membres ainsi que par les collaborateurs. Elles sont l'occasion d'échanger, de s'informer et de lancer des projets. En Suisse romande, ces rencontres existent depuis longtemps et les membres savent qu'elles ont lieu en général deux fois par an. Du côté de la coopérative, nous donnons des informations sur nos activités et sur la situation politique, nous expliquons les nouveaux segments de marché ou les nouvelles technologies et bien d'autres choses encore. La deuxième partie de la rencontre est l'occasion de visites guidées d'installations. Il est alors possible de découvrir des systèmes spécifiques d'utilisation de la chaleur ou, comme l'année dernière, de s'initier à la mesure des fuites de méthane. Ces rencontres sont aussi particulièrement importantes pour l'intégration des nombreux nouveaux membres.

Dans les années à venir, il est prévu de mettre à nouveau l'accent sur les formations initiales et continues, si la situation du coronavirus nous le permet. Des journées de préparation à l'examen du cours de base sur les installations de compostage et de méthanisation sont déjà prévues. Une formation continue, dans un cadre similaire à celle qui a eu lieu en Suisse alémanique, sera également proposée aux membres romands.

Signaux juridiques négatifs

2021 a été une année noire en ce qui concerne les décisions juridiques prises en Suisse romande. Trois projets ont reçu une décision négative du Tribunal fédéral.



Ces jugements pourraient faire jurisprudence à l'avenir. Ils concernaient une fois la conformité à l'affectation de la zone avec l'obligation d'une procédure de planification, une deuxième fois la proximité d'habitations en raison des odeurs et du bruit, et dans le troisième cas, le conflit « esthétique » entre un monument historique et un projet de biogaz. Ces décisions montrent une fois de plus qu'il existe un conflit entre la production d'énergie renouvelable et la protection du climat et le grand public. Or, pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique et de la stratégie climatique, il faut faire des compromis et les installations de biogaz sont l'une des mesures les plus efficaces dans l'agriculture en ce qui concerne la protection du climat.

La communication est particulièrement importante en Suisse romande

Les décisions de justice négatives montrent justement l'importance de la communication sur les installations de biogaz agricole. Ökostrom Schweiz aide les membres en tant qu'interlocuteur pour les médias, les politiciens, le grand public, les communes, les fournisseurs d'énergie, etc. Dans ce cadre, nous avons représenté le secteur lors de nombreux événements et sous différentes formes : dans la presse écrite, à la télévision et dans des vidéos de promotion d'image pour le biogaz, par exemple. Pour que notre technologie continue à se développer, la communication nous semble indispensable. Cela permettra une meilleure acceptation par le public et, nous l'espérons, réduira le nombre d'opposants. Notre technologie est formidable, mais elle ne peut gagner que si elle est connue.

Plan climat, un projet à l'air du temps

Dans le cadre du Plan climat du canton de Fribourg, nous avons été chargés de promouvoir et de développer la filière biogaz dans le canton et ses performances en matière de protection du climat. Pour ce faire, nous disposons d'une certaine marge de manœuvre et avons pu, en accord avec le canton, définir cinq projets. Ces cinq sous-projets sont soutenus par le canton, ce dont nous remercions d'ores et déjà les responsables. Les deux projets qui ont été mis en œuvre en 2021 se sont concentrés sur des installations existantes. Le contexte politique était encore trop incertain pour aborder la planification concrète de nouvelles installations. Deux études ont été mises en œuvre, sur l'optimisation des installations existantes et sur le développement du biogaz. Ces deux projets nous ont permis d'étudier les technologies de prétraitement du fumier dans le canton de Fribourg et la rentabilité de la construction de nouveaux digesteurs ou systèmes de chauffage et de créer une nouvelle possibilité de commercialisation pour un membre.



« Le rôle de la Suisse romande en tant que région de production de biogaz est en train de changer. »

Pour cela, nous avons développé des outils de calcul et d'autres outils qui doivent aider tous les membres d'Ökostrom à optimiser leurs installations. Ces outils ont déjà pu être utilisés en dehors du canton de Fribourg et nous sont très utiles pour conseiller nos membres au quotidien. Les autres projets qui seront menés à bien en 2022 devraient également profiter à toutes les installations de biogaz agricole suisses.

Beaucoup de grandes installations

La puissance moyenne des installations en Suisse romande est nettement supérieure à la moyenne nationale. Les dernières installations mises en service n'ont fait que renforcer cette tendance. On notera d'ailleurs l'absence d'installations d'une puissance électrique inférieure à 100 kW en Suisse romande. La nouvelle solution transitoire de rétribution, attendue pour 2022, pourrait changer la donne et apporter à la Suisse romande ses premières « petites installations ».

*Ronan Bourse
Responsable du Bureau Suisse Romande*

Secteur de la protection du climat

Malgré un non regrettable du peuple souverain suisse à la loi révisée sur le CO₂, nous avons continué à travailler avec élan et joie sur nos différents projets de protection du climat en 2021. Le point fort de l'année sous revue a sans aucun doute été l'obtention pour la première fois de certificats Gold Standard pour nos membres dans ce standard.. En revanche, la planification du déroulement dans le cadre du standard de l'OFEV a été un défi car en 2021, il a fallu respecter, pour la première fois et exceptionnellement, un court délai de remise à l'OFEV, fixé par la loi.



« **Obtention des premiers certificats Gold Standard (la joie était au rendez-vous).** »

Standard de l'OFEV (groupes I à IV et programme)

Plusieurs années de monitoring (2019 et 2020) ont été traitées et achevées en ce qui concerne les groupes I et II. Pour le groupe II, une période de monitoring (2019) a été calculée pour la première fois en utilisant la nouvelle méthodologie. Cela signifie que toutes les installations utilisent désormais la même méthodologie de calcul et continueront de le faire à l'avenir.

À la fin de la période sous revue, le groupe III était en phase de calcul des réductions d'émissions pour la période 2018. Plus tôt dans l'année de référence, les deux années de monitoring 2016 et 2017 ont pu être achevées. Pour les installations du groupe IV, un triple monitoring a été réalisé, à savoir pour les années de production 2016, 2017 et 2018. Les prestations de réduction de CO₂ de ces trois années ont été calculées et le rapport de monitoring correspondant a été établi. La vérification par un organisme de contrôle externe a débuté à la fin de la période sous revue et s'achèvera au premier trimestre 2022.

Durant la période sous revue, deux nouvelles séries d'attestations de CO₂ (années de production 2019 et 2020) ont pu être produites et livrées à l'acheteur pour les installations intégrées dans le programme de protection du climat. Sur un total de 57 projets inscrits pour le programme (dont la mise en service est effectuée ou planifiée à partir de la mi-2016), 23 installations étaient en exploitation à la fin de la période sous revue.

Au cours de l'année sous revue, des revalidations ont à nouveau été effectuées. Celles-ci sont exigées par la législa-

tion sur le CO₂ afin de vérifier périodiquement si les installations remplissent toujours toutes les exigences pour continuer à être reconnues comme installations de biogaz pour la protection du climat. En 2021, une telle revalidation devait avoir lieu pour les groupes II, III et IV. Les examens se sont tous déroulés avec succès et l'OFEV a donc pu décider de prolonger la période de crédit de trois ans pour ces groupes.

Un passage spécifique de l'ordonnance sur le CO₂, selon lequel les rapports de monitoring vérifiés de l'année de production 2020 devaient être remis à l'OFEV au plus tard fin août 2021, a constitué un défi particulier en 2021. Dans notre cas, cette réglementation ne concernait « que » les groupes I, II et le programme, mais nous avons tout de même dû réorganiser par la suite notre calendrier de production initial (pour tous les standards), y compris le renforcement des capacités internes et/ou le redéploiement des ressources en personnel. Nous avons finalement pu respecter ce délai de remise, qui ne concernait probablement qu'une seule année de production, mais au prix de retards dans nos autres projets et standards de protection climatique.

Gold-Standard (programme)

Le 20 mai 2021, après une longue phase de conception et de développement, nous avons obtenu les tout premiers certificats Gold Standard sur le registre correspondant. Parallèlement, les recettes des producteurs ont pu être versées pour la première fois aux installations participant au Gold Standard, et ce pour la période de production allant de novembre 2017 à décembre 2019. La dernière étape vers l'obtention de ces premiers certificats a également été

marquée par toute une série de nouveaux défis et d'exigences, qui ont finalement pu être surmontés. En collaboration avec notre partenaire de projet (South Pole), nous avons ensuite commencé à commander les données pour l'année de monitoring 2020. À la fin de la période sous revue, nous avons reçu les documents de monitoring 2020 complets de pratiquement toutes les installations participantes (27), de sorte que la vérification pourra probablement commencer dans les premiers mois de 2022.

Standard ISO (groupes I à III)

Durant la période sous revue, de nouveaux certificats de CO₂ ont été produits (double monitoring ou double vérification des années de production 2019 et 2020) pour le groupe I dans le cadre du standard ISO. En 2022, ce sera à nouveau le tour du groupe II (avec les années de production 2020 et 2021). En outre, le bureau et le comité directeur ont décidé de lancer un troisième groupe (groupe ISO III). Celui-ci comprendra probablement 9 installations et la première période de production s'étendra de 2017 à 2020. Les travaux de planification et de préparation de ce troisième groupe sont actuellement en cours.

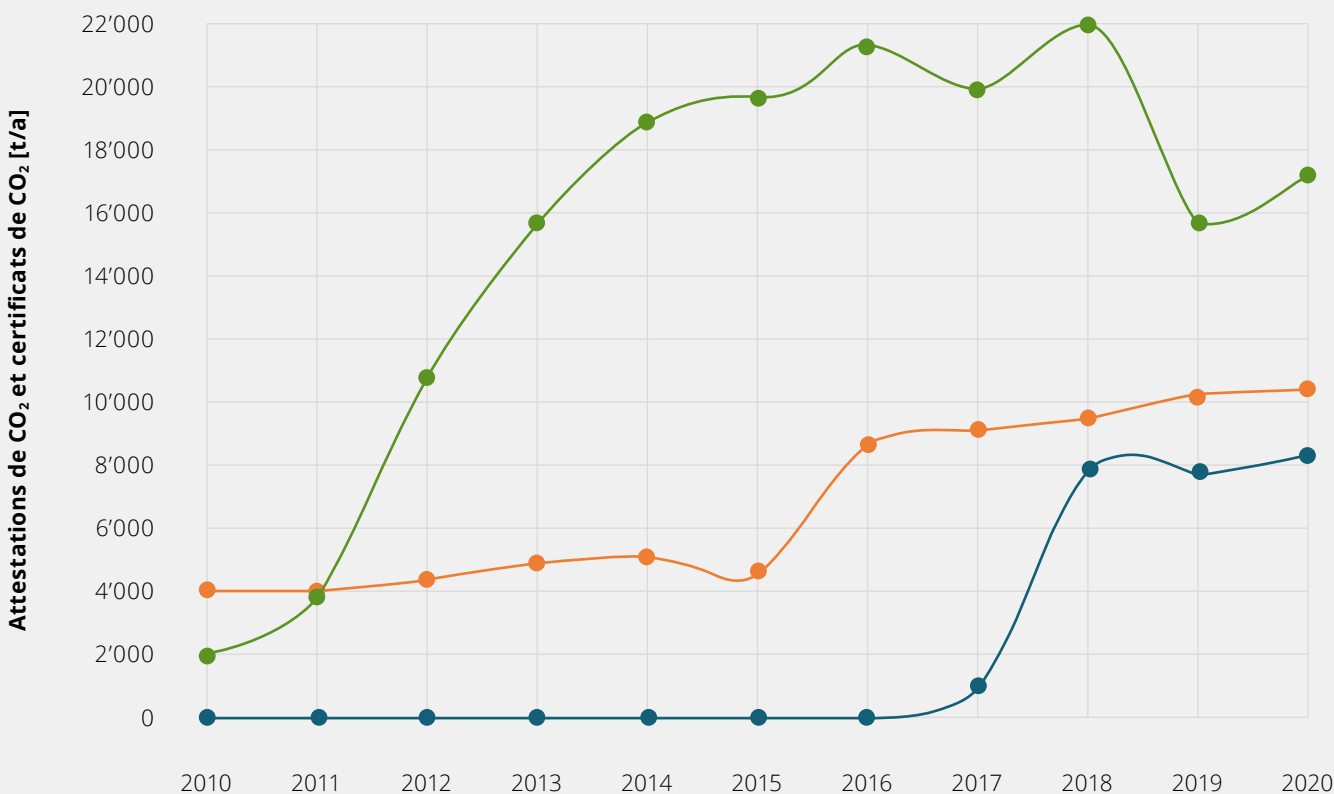
Perspectives

Sauf événement exceptionnel en 2022, le domaine de la protection du climat se concentrera l'année prochaine sur le rattrapage complet des périodes de monitoring encore en suspens. Cela concerne notamment les années de production 2019 et 2020 du groupe III et du groupe IV dans le cadre du standard de l'OFEV, le groupe IV étant désormais traité sous le groupe III à partir de la période de monitoring 2019. Cette fusion n'entraînera toutefois aucun changement pour les exploitants d'installations. Parallèlement, l'année de monitoring 2021 sera traitée pour tous les groupes et les programmes. Le bureau accordera une attention particulière à la structuration détaillée de la nouvelle législation sur le CO₂ ou de ses dispositions d'exécution pour les années 2022-2024.

Lorenz Köhli
Responsable de la protection du climat

L'évolution des quantités de réduction de CO₂ (à partir de 2010) des trois standards de protection du climat

- KOP-CH
- ISO
- Gold Standard



Prestations de services

L'intérêt de nombreux acteurs du marché pour les résidus biogènes a de nouveau augmenté, ce qui s'est traduit par une hausse des prix. Nous faisons face à cette situation grâce à une collaboration dynamique et orientée vers la recherche de solutions avec tous les partenaires, ainsi qu'à un renforcement majeur dans le domaine de l'analyse. L'assurance qualité est au centre de nos efforts afin que nous puissions conseiller et approvisionner nos membres de la meilleure manière possible.

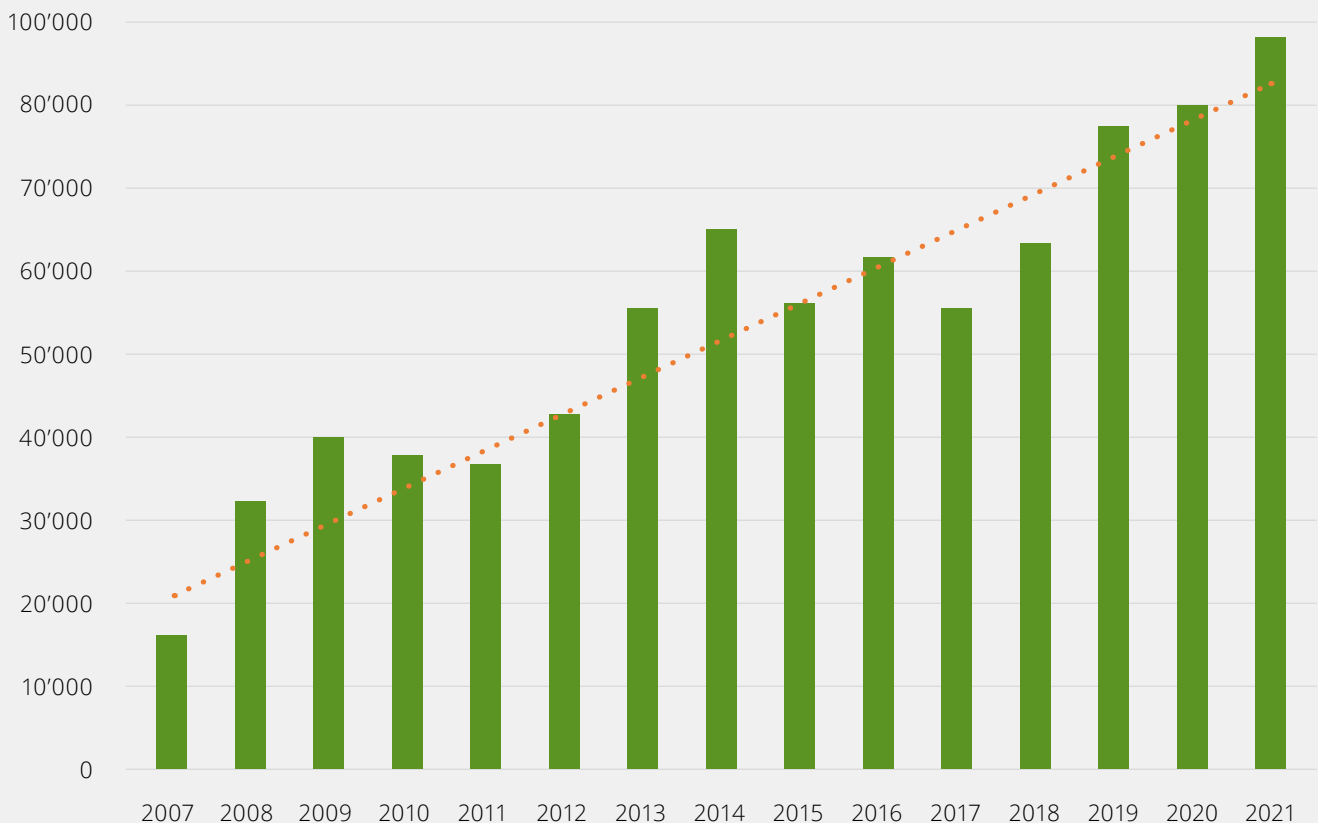
Le marché des co-substrats se présente de manière très différente selon les régions. Mais il existe toujours des possibilités de s'affranchir progressivement de la dépendance aux substrats apportés dans les régions. Cela doit être l'objectif poursuivi. Tout doit être entrepris pour limiter les kilomètres de transport et les dépendances.

Rareté des co-substrats, le comité directeur agit

En 2022, les dernières installations de biogaz seront mises en service dans le cadre de la rétribution du courant injecté. Le « paquet » d'installations de biogaz subventionnées via le SRI est ainsi terminé. La solution de remplacement est encore en cours d'élaboration (voir secteur Politique p. 18). Dans sa stratégie à long terme pour 2021, le comité directeur d'Ökostrom Schweiz a décidé de promouvoir des installations qui fonctionnent sans co-substrats et principalement avec des substrats agricoles comme base d'affouragement pour les constructions futures. Sauf si l'application de la loi concernant l'efficacité des ressources et l'obligation qui en

Quantités coordonnées par Ökostrom Schweiz (2007 – 2021)

en tonnes



découle de recycler les résidus biogènes évolue vers une obligation. Selon une étude de la ZHAW datant de 2018, 1,4 million de tonnes / an de matières biogènes sont incinérées par le biais de sacs poubelles et de grandes quantités de résidus faciles à recycler prennent le chemin simple de la valorisation énergétique dans les stations d'épuration. Si le cadre juridique devait être aménagé de manière à ce que certains résidus organiques ne puissent être valorisés que dans des filières de valorisation avec des cycles d'éléments nutritifs fermés et que les cantons soient contraints de les mettre en œuvre, la situation pourrait être réévaluée.

Des prix plus élevés

Les prix, en particulier ceux des substrats énergétiques, ont augmenté massivement au niveau international, mais aussi en Suisse. Il en résulte parfois une hausse massive des prix de la glycérine ou des acides gras suisses, par exemple ! Le marc de café augmente lui aussi ponctuellement, tout comme divers autres co-substrats. L'augmentation des coûts de transport et les coûts élevés de l'énergie en général font également grimper les prix.

Avec la construction de nombreuses nouvelles installations, l'année dernière surtout en Suisse romande mais aussi ponctuellement pour des installations plus récentes et des extensions d'installations en Suisse alémanique, nos services ont été très demandés.

Conseils aux membres

L'année dernière a été marquée par les premières demandes liées à l'incertitude du futur modèle d'encouragement. Les attentes vis-à-vis de la politique sont grandes, car la volonté de l'agriculture d'apporter sa contribution à la protection du climat avec des installations de biogaz existe et ne pourra être mise en œuvre que lorsque les conditions-cadres pour les subventions seront claires.

Malgré diverses restrictions liées au coronavirus au cours de l'année, deux rencontres régionales ont pu être organisées en Suisse alémanique et une rencontre régionale en Suisse romande pendant une période appropriée, sans restrictions liées au coronavirus. L'occasion d'échanger a été largement exploitée et des rencontres seront à nouveau organisées l'année prochaine.



« L'assurance qualité par le biais d'analyses est demandée. »

L'analyse renforce la position sur le marché

En ce qui concerne les conseils en matière d'affouragement, nous avons pu progresser en 2021 : l'analyse des co-substrats est devenue une routine. Grâce aux résultats de ces analyses, il est possible de déterminer plus précisément la teneur énergétique d'une ration et de l'adapter de manière ciblée lorsque cela est possible ou nécessaire. Nous pouvons également renforcer notre position de négociation vis-à-vis des fournisseurs de co-substrats grâce à notre propre analyse ; nous ne devons plus acheter les yeux fermés, mais connaissons de mieux en mieux les chiffres clés des co-substrats et exigeons une qualité minimale de nos fournisseurs. L'analyse a fortement profité du déménagement à Kiesen, où il y a suffisamment de place pour notre propre laboratoire.

Nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier tous les membres qui nous envoient régulièrement des échantillons soigneusement prélevés. Seule une analyse globale des substrats nous permet de dresser un tableau fiable de leur qualité et d'influencer l'acquisition en conséquence.

Certificats de courant vert

En été 2021, l'une de nos deux installations sur le marché libre a été recertifiée naturemade star. Nous pourrions donc continuer à proposer à nos clients des certificats portant ce label en 2022. Malheureusement, le marché des certificats de courant vert est toujours en recul.

*Jürg Messerli
Responsable des prestations de services*

Développement du marché et recherche

En 2021, nous avons travaillé sur des projets relatifs à l'épuration et à l'injection du biogaz, à la mobilité au biogaz, ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie concertée en matière de biométhane pour Ökostrom Schweiz.

Le projet de recherche pluriannuel UE-Suisse EvEmBi s'est également achevé en 2021. Grâce aux connaissances acquises en matière d'émissions et de mesures des émissions, les membres peuvent désormais être bien conseillés. Notre offre de mesures de fuites pour nos membres suscite un grand intérêt.

La stratégie biométhane a été adoptée par Ökostrom Schweiz en 2021. Elle est en cours de mise en œuvre, étape par étape. La première station-service à biogaz agricole en Suisse a été mise en service en 2021 à Thayngen (SH) et offre aux clients professionnels et privés la possibilité de se déplacer avec du biogaz 100 % neutre en CO₂. D'autres stations-service à biogaz sont en phase de planification et d'autorisation. La construction de la première petite installation de biogaz agricole avec épuration du biogaz et injection dans le réseau de gaz a débuté à Kirchberg (BE). Ce projet montre que l'épuration du biogaz et l'injection dans le réseau peuvent également constituer une option pour les petites installations.

Marque de produit en cours d'élaboration

Dans le cadre de la stratégie biométhane, Ökostrom Schweiz soutient ses membres en les conseillant sur la planification technique et conceptuelle, les permis de construire et d'exploitation, l'ensemble des procédures administratives et les questions juridiques en matière contractuelle. En outre, le développement d'une marque de produit commune et de diverses autres mesures de marketing et de communication a commencé.



Afin de permettre à ses membres d'entrer facilement sur le marché aux meilleures conditions possibles, Ökostrom Schweiz se positionne en outre comme prestataire de services dans la commercialisation de certificats de biogaz.

En 2021, le secteur Développement du marché et recherche a pu continuer à effectuer un important travail de fond afin de pouvoir conseiller les membres sur toutes les questions relatives au traitement du biométhane et à la mobilité au biogaz et de pouvoir accompagner le développement de projets.

EvEmbi

Le projet de recherche européen « EvEmBi – Evaluation and reduction of methane emissions from different european biogas plant concepts » s'est achevé en 2021. Après trois ans d'étude intensive des données d'émissions de méthane et des méthodes de mesure, nous avons une vision claire des pertes potentielles et réelles de méthane dans les installations de biogaz et de leur réduction. En coopération avec des partenaires allemands, autrichiens et suédois et grâce au soutien financier de l'OFEN et de l'OFEV, nous avons testé la précision et la praticabilité de différentes méthodes de mesure dans les installations de biogaz et examiné le bilan coûts-avantages de différentes mesures de réduction. En 2021, outre 46 contrôles de fuites externes, 17 autres contrôles internes ont été effectués.

Sécurité

L'année dernière a été placée sous le signe de la sécurité. Les mesures mises en œuvre avec succès avaient pour objectif d'informer et de sensibiliser nos membres en matière de sécurité afin d'anticiper les accidents et les sinistres à titre préventif. D'une part, le cycle de formation continue « Sécurité des installations et sécurité d'exploitation des installations de biogaz agricole » a été poursuivi avec succès. La première journée pratique a eu lieu au début de l'automne sur l'installation de biogaz Agrogas Furttal AG (ZH). Fin novembre, la première des trois journées de formation continue a été reconduite.

D'autre part, nous avons lancé le projet pilote « Contrôle de sécurité des installations », dans le cadre duquel deux installations de biogaz ont été examinées à la loupe par nos experts en sécurité reconnus de l'Arge Biogas Safety First.

Perspective

Un nouveau projet a démarré fin 2021 et se consacrera pendant deux ans aux possibilités de substrats alternatifs



« La première station-service à biogaz agricole est en service. »

pour les installations de biogaz agricole en Suisse. Le secteur étant en pleine croissance, les alternatives agricoles telles que la paille de maïs grain ou les cultures intermédiaires seront examinées de plus près et testées dans la pratique. Le projet est soutenu par SuisseEnergie.

D'autres projets de 2021 sont sur le point d'être achevés. Sont à mentionner ici les deux projets de recherche « Biocircle » et « Éco-inventaires des installations de biogaz agricole ».

Dans le projet « Biocircle – bioénergie et économie circulaire »: l'installation de biogaz comme plaque tournante – nous étudions les flux de nutriments de la biomasse fermentescible en Suisse en collaboration avec l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). L'accent est mis sur l'identification et la quantification des flux de nutriments ainsi que sur l'évaluation économique des produits issus de la méthanisation.

Dans le projet « Éco-inventaires des installations de biogaz agricole », nous travaillons avec notre partenaire Carbotech AG à l'élaboration de données d'évaluation du cycle de vie et à la mise en œuvre des évaluations du cycle de vie des installations de biogaz agricole. →

Victor Anspach

Responsable du développement du marché et de la recherche

Aperçu des projets et initiatives du secteur Développement du marché et recherche

| Projet / initiative | Objectif |
|--|--|
| Stratégie biométhane | Développement et mise en œuvre de possibilités d'action et de mesures d'application ; entrée sur le marché du biogaz en tant que partenaire de nos membres |
| Projet « Se déplacer en respectant le climat grâce au biogaz agricole » | Développement et mise en œuvre de mesures d'information, de marketing et de sensibilisation sur le thème du biogaz. Développement d'une « marque ombrelle » |
| Épuration du biogaz et injection | Conception et mise au point de projets pilotes en vue de l'épuration du biogaz et d'une injection dans le réseau de gaz – focus sur le conseil pratique |
| Mobilité biogaz « Stations-service à biogaz dans l'agriculture » | Analyse des conditions-cadres pour des stations-service à biogaz de taille petite et moyenne ; élaboration d'offres de conseil ; base de décision pour la pratique |
| « Evaluation and reduction of methane emissions from different European biogas plant concepts (EvEmBI) » | Projet UE-Suisse ; mesure des fuites de méthane et développement d'instruments de conseil pour la réduction des émissions pour la pratique |
| Benchmarking du biogaz | Comparaisons de plusieurs installations et comparaisons à long terme des chiffres clés ; connaissances approfondies de la branche comme bases de décision ; développement d'instruments de conseil |
| Campagne d'analyse des matières étrangères | Étude pratique sur les matières étrangères dans les produits issus de la méthanisation |
| Éco-inventaires des installations de biogaz agricole | Élaboration des données d'analyse de cycle de vie et préparation des évaluations du cycle de vie |
| Bioénergie et économie circulaire : l'installation de biogaz comme plaque tournante (Biocircle) | Identification et quantification des flux de nutriments sur les installations de biogaz ; quantification de la valeur monétaire des produits issus de la méthanisation |
| Substrats agricoles alternatifs | Encouragement de l'utilisation de substrats alternatifs tels que la paille de maïs grain et les cultures intermédiaires |

Aperçu des activités de formation initiale et continue

| Projet / initiative | Objectif |
|---|---|
| Formation de base de l'inspecteur | Collaboration au sein de la commission technique pour la formation de base de l'inspecteur pour la branche de la méthanisation |
| Formation continue en matière de sécurité des installations et de sécurité d'exploitation | Organisation de deux cours de formation continue sur le thème de la sécurité des installations et de la sécurité d'exploitation |
| Rencontres pour les membres | Plusieurs rencontres : information et échange |



Politique et participations

Pour Ökostrom Schweiz, l'année 2021 a été très intense sur le plan politique. Grâce à un travail rédactionnel approfondi et à un lobbying efficace dans la Berne fédérale, d'autres jalons importants ont pu être posés pour la branche du biogaz agricole. Le fondement de notre engagement reste la recherche d'une solution de remplacement adéquate du SRI pour les installations de biogaz produisant de l'électricité et de la chaleur.



« Grâce aux contributions aux coûts d'exploitation, nous pouvons respirer un peu pour l'instant. »

Parallèlement, nous sommes en contact direct avec les autorités et le Parlement et nous attachons une grande importance à l'exploitation des synergies avec toutes les parties prenantes à l'interface agriculture-énergie. Dans ce contexte, nous pouvons compter sur une bonne collaboration avec l'AEE Suisse, l'Union suisse des paysans, Energie-bois Suisse, Biomasse Suisse ou l'Association suisse des techniques environnementales (Verband für Umwelttechnik SVUT).

Contributions aux coûts d'exploitation comme solution transitoire

Le système de rétribution de l'injection visant à encourager les énergies renouvelables en Suisse expire fin 2022. Outre le manque de soutien possible à partir de 2023, le modèle d'encouragement proposé par l'administration fédérale dans le projet de nouvelle loi sur l'énergie pour les installations de biomasse aurait été fatal. Celui-ci veut remplacer la rétribution de l'injection actuelle par des contributions aux investissements uniquement. À ce propos, nous pouvons respirer pour l'instant grâce à une décision du Parlement : en plus des contributions aux investissements de 60 % au maximum, les installations de biogaz existantes (qui sortent du SRI) ainsi que les nouvelles installations de biogaz pourront recevoir des contributions aux coûts d'exploitation par kWh. Cette disposition est désormais inscrite dans une loi transitoire qui entrera en vigueur en 2023. Les installations de biogaz sont ainsi la seule technologie renouvelable à recevoir un tel montant par unité d'électricité injectée dans le réseau. Notre argumentation a convaincu le Parlement que les installations de biogaz apportent une contribution importante à l'approvisionnement national en énergie renouvelable et que ce soutien supplémentaire est indispensable à leur rentabilité. Cela reflète une fois de plus l'importance d'un travail politique bien organisé et bien fondé. Le montant des contributions aux coûts d'exploitation sera désormais fixé dans l'ordonnance. Le projet d'ordonnance sera discuté au printemps 2022 dans le cadre d'une procédure de consultation.

Succès de la motion sur les installations de biomasse

L'adoption sans opposition par le Parlement de la motion 20.3485 Fässler « Il ne faut pas mettre en danger les installations de biomasse en Suisse, mais les maintenir et les développer » a été un grand succès politique. Cette intervention politique réussie renforce considérablement la position de la biomasse, notamment vis-à-vis de l'administration, car le Conseil fédéral est désormais appelé à prendre des mesures créées par les différents offices pour que les installations de biomasse (bois + biogaz) puissent continuer à être exploitées de manière rentable à l'avenir. La mise en œuvre de la motion porte déjà ses premiers fruits : un « groupe de travail biomasse » interne à l'administration a été créé. Ökostrom Schweiz œuvrera pour que les discussions soient suivies de mesures efficaces.

Participation à différents groupes de travail

| Organisation / groupe de travail | Nos contributions |
|---|--|
| Bio Suisse | Participation au groupe d'accompagnement « éléments nutritifs », prises de position sur les modifications prévues pour les directives et règlements, collaboration dans le domaine du climat et de l'énergie |
| HODUFLU | Coopération aux travaux de transition vers la nouvelle plateforme numérique pour les fertilisants et les produits phytosanitaires « dNPSM » |
| Suisse Bilanz | Coopération, prise de position, communication téléphonique concernant l'augmentation du facteur N |
| Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE) | Discussion au niveau stratégique, réunions ITIGS concernant la simplification des autorisations pour les petites stations-service |
| Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) | Coopération, communication écrite et téléphonique |
| Comité directeur de l'association d'inspection | Participation, intervention, demandes |
| Adhésion AEE | Coopération, solution de remplacement du SRI, nouveau : Fabienne Thomas en tant que responsable des affaires publiques (mandat à 30 % pour Ökostrom Schweiz) |
| Comité « Économie suisse pour la loi sur le CO ₂ » | Collaboration et participation aux ateliers |
| Iv. pa. 19.745 – Trajectoire de réduction des fertilisants | Coopération via Suisseporcs, USP, CISA dans un groupe de travail, participation aux réunions |
| Union Suisse des Paysans | Participation aux réunions, communication écrite, coopération |
| Biomasse Suisse | La coopération se poursuivra, en particulier dans le domaine politique |
| Energie-bois Suisse | Collaboration dans le cadre de rencontres avec les parlementaires |
| Alliance « Logistique sans énergie fossile » | Collaboration stratégique pour la réduction de la RPLP pour les camions roulant au biogaz et l'allègement de l'impôt sur les huiles minérales pour les biocarburants |

Prises de position 2021

Aperçu des modifications de lois et d'ordonnances pour lesquelles Ökostrom Schweiz a rédigé et soumis un avis : les prises de position sont consultables sur notre site internet.

- Aide à l'exécution : Déchets riches en phosphore
- Modifications d'ordonnances dans le domaine de l'OFEN
- Directives de Pronovo sur la biomasse
- Consultation sur l'ordonnance sur le CO₂
- Train d'ordonnances lv. pa. 19.475 « Trajectoire de réduction des fertilisants »
- Consultation sur la loi relative à une redevance sur le trafic des poids lourds
- Révision partielle de la LAT II
- Consultation sur la révision partielle de la loi sur la protection de l'environnement « Développer l'économie circulaire »
- Prises de position sur diverses législations cantonales sur l'énergie « Mise en œuvre du MoPEC »
- Prise de position sur le registre des gaz, stations-service en îlot
- Consultation sur la révision partielle de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT)

Loi sur le CO₂

Après l'échec de la loi sur le CO₂, il est crucial que nous puissions garantir le maintien de l'allègement de l'impôt sur les huiles minérales pour les biocarburants, afin que le biogaz produit dans le pays reste compétitif à partir de 2024 et que nos membres puissent également s'établir de plus en plus sur le marché des carburants. Nous avons déjà pu défendre avec succès l'obligation de compenser les émissions de CO₂ pour les importateurs de carburants. Ainsi, la compensation des certificats de CO₂ reste assurée jusqu'en 2024.

Aménagement du territoire

Les projets de biogaz agricole sont de plus en plus souvent confrontés au fait que les tribunaux tranchent en faveur des recourants et annulent les permis de construire malgré la conformité à l'affectation de la zone. Dans ce contexte, il n'est pas rare que des procédures de planification ordonnées par les tribunaux soient imposées aux projets de biogaz. Les procédures d'autorisation doivent être harmonisées

et simplifiées. Ökostrom Schweiz s'emploie donc à faire en sorte que la marge de manœuvre en matière d'aménagement du territoire soit plus importante pour les énergies renouvelables et la protection du climat.

Réseau politique

Le réseau politique d'Ökostrom Schweiz s'est considérablement développé en 2021. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement reconnaissants envers la conseillère nationale Christine Badertscher pour sa bonne coopération, cette dernière ayant accordé à Fabienne Thomas l'un de ses deux badges d'accès au Palais fédéral. Cet accès sera encore garanti à Ökostrom Schweiz après le passage de Fabienne Thomas à aee Suisse, puisque Fabienne continue à nous représenter politiquement dans le cadre d'un mandat. Avec cette solution de mandat (Fabienne), Albert Meier comme nouveau chef de secteur et une nouvelle embauche à partir de 2022 en faveur d'un renforcement rédactionnel, nous sommes convaincus d'avoir trouvé une très bonne solution à long terme pour le secteur Politique et participations.

Participation dans AgroCleanTech

2021 a été une année fructueuse pour AgroCleanTech. L'essentiel peut être résumé comme suit :

- Deux décisions positives Pro-Kilowatt pour les programmes suivants : « Ballons chauffés par des installations solaires thermiques », durée du programme : 2021–2024. Groupe cible : exploitations laitières > 200'000 kg / an (lait industriel et lait de fromagerie) ; « Nids à porcelets II » ; durée du programme : 2022–2025. Groupe cible : élevages de porcs ;
- D'autres programmes d'efficacité électrique sont en cours de clarification et d'approfondissement. L'objectif est de déposer 1 à 3 demandes de programmes supplémentaires lors du prochain appel d'offres Pro-Kilowatt ;
- Poursuite du développement du conseil en énergie pour les exploitations agricoles en Suisse romande et mise en place en Suisse alémanique.

En tant que successeur de Martin Rufer, Michel Darbellay occupe le poste de président de l'association depuis mai 2021. Il s'est bien familiarisé avec ses nouvelles tâches.

Albert Meier

Responsable politique et participations

Comité directeur et collaborateurs

Comité directeur

Michael Müller (président), Eschlikon

Peter Wyss (vice-président), Ittigen

Alexandre Peiry, Treyvaux

Charles Millo, Vernier

Thomas Schnyder, Bösinggen

Samuel Imboden, Remetschwil

Roland Nussbaum, Densbüren

Niklaus Seiler, Kägiswil

Direction et collaborateurs

Stefan Mutzner, président de la direction, président du comité directeur de Fleco Power

Jürg Messerli, président adjoint de la direction, responsable prestations de services

Victor Anspach Membre de la direction, responsable développement du marché et recherche

Lorenz Köhli Responsable protection du climat

Jürg Moser Spécialiste protection du climat

Manuela Schälchli Responsable services centraux

Alruna Piccinato Collaboratrice services centraux, soutien au conseil juridique

Nadine Baumgartner Responsable PR et communication

Albert Meier Responsable politique et participations

Simon Bolli Spécialiste développement du marché et recherche,
responsable de la division sécurité des installations et sécurité d'exploitation

Deborah Scharfy Spécialiste développement du marché et recherche

Kathrin Wüthrich Responsable suppléante coordination de la biomasse

Rolf Lösch Responsable services aux membres

Alexandra Heiniger Spécialiste coordination de la biomasse

Nicole Ramseier Spécialiste coordination de la biomasse

Ronan Bourse Membre de la direction et responsable du Bureau Suisse romande

Melanie Gysler Collaboratrice Bureau Suisse Romande

Pierre Deroulers Collaborateur Bureau Suisse Romande



Ökostrom Schweiz en bref

Chiffre d'affaires 2021



15 mio CHF

Quantité de co-substrats
coordonnée en 2021



95'600 t

Emploi d'engrais de ferme
par nos membres en 2020



860'000 t

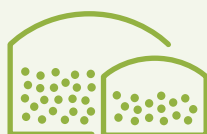
Quantité de réduction de CO₂
des nos membres en 2020



82'186 t

(dont 26'765 t provenant de la production d'électricité, 8'804 t de l'utilisation de la chaleur, 46'617 t de la réduction du méthane)

Effectif des membres 2021



165

Quantité d'électricité produite
par nos membres en 2021



168 GWh

(estimation)

Fleco Power

En 2021, Fleco Power a pu consolider son positionnement «en tant qu'entreprise d'approvisionnement en énergies renouvelables»: le volume d'affaires a pu être augmenté aussi bien dans l'approvisionnement en électricité que dans la commercialisation, malgré des conditions de marché extrêmement exigeantes. Le résultat annuel positif prévu au budget a été atteint.

Fleco Power a adapté sa gamme de produits aux conditions exigeantes du marché. La forte hausse des prix de l'électricité, en particulier dans le domaine des prestations de services système, a suscité une dynamique positive. De même, les activités du groupement d'achat d'électricité ont été influencées par les turbulences de prix sur les marchés de l'électricité – dans ce cas, malheureusement, de manière négative. En raison de la hausse des prix sur les marchés, la croissance des volumes visée n'a pas été atteinte lors des deux appels d'offres du printemps et de l'automne. En revanche, la commercialisation de l'électricité a donné des résultats positifs: bien que seulement quelques installations de production aient été nouvellement intégrées au système de rétribution de l'injection, le portefeuille de commercialisation directe a pu être légèrement élargi. Les recettes générées dans le cadre de la commercialisation directe n'ont que peu réagi à l'évolution générale du marché et sont donc restés stables.

Dans le cadre d'une campagne commune avec Landenergie Schaffhausen et l'association d'agriculteurs de Schaffhouse, plus d'une douzaine d'analyses de courbes de charge et d'études de rentabilité ont pu être réalisées pour des installations photovoltaïques. Les premières installations ont déjà été réalisées suite à cette campagne. Fleco Power a pu, comme par le passé, soutenir ponctuellement la coopérative Ökostrom Schweiz pour la commercialisation du biométhane et les prises de position politiques. En 2021, les deux sociétés ont lancé un nouveau portail en ligne pour les membres ou les clients dans le cadre d'un projet commun.



« Grâce à un partenariat stratégique, nous avons posé les bases d'un positionnement futur dans le segment des coopératives d'énergie et d'habitation. »

Le projet pilote «BackupFlex» (alimentation de secours avec des énergies renouvelables), soutenu par l'Office fédéral de l'énergie OFEN, a permis d'atteindre des objectifs importants. D'une part, une nouvelle solution de monitoring a été développée afin de pouvoir saisir de manière simple et sûre la consommation d'électricité sur les exploitations agricoles. D'autre part, le fonctionnement d'une alimentation de secours ou en îlot avec une installation de biogaz a été démontré avec succès dans le cadre d'un essai sur le terrain.

Une étape importante a été franchie en 2021 dans le développement stratégique de l'entreprise. Fleco Power s'est fixé pour objectif d'exploiter les coopératives suisses d'énergie et d'habitation comme segment de clientèle supplémentaire. Avec la coopérative énergétique ADEV, elle a trouvé un partenaire prometteur en tant que nouvel actionnaire. Son directeur, Thomas Tribelhorn, a rejoint le conseil d'administration de Fleco Power début décembre.

Après avoir conservé la même composition d'équipe au cours des cinq dernières années, Fleco Power va se réorganiser au début de l'année 2022. Cette réorganisation est rendue nécessaire par le départ, fin 2021, d'un membre de longue date qui était apprécié au sein de la direction, Patrick Neuenschwander. L'entreprise intègre deux nouvelles conseillères à la clientèle: Heidi Heine sera chargée du segment des coopératives d'énergie et d'habitation, et Corinne Bryner s'occupera du secteur des producteurs d'énergie.

*Stefan Mutzner
président du conseil d'administration*



Ökostrom Schweiz

Fachverband landwirtschaftliches Biogas
Association faitière des biogaz agricoles

Ökostrom Schweiz
Technoparkstrasse 2
8406 Winterthur

info@oekostromschweiz.ch
www.oekostromschweiz.ch